

L'Est français dans le tourbillon des réformes territoriales. Quelle gouvernance pour les territoires redessinés du Grand Est et de la Bourgogne- Franche-Comté?



Colloque de la Revue Géographique de l'Est
6 septembre 2019 - Université de Haute –Alsace

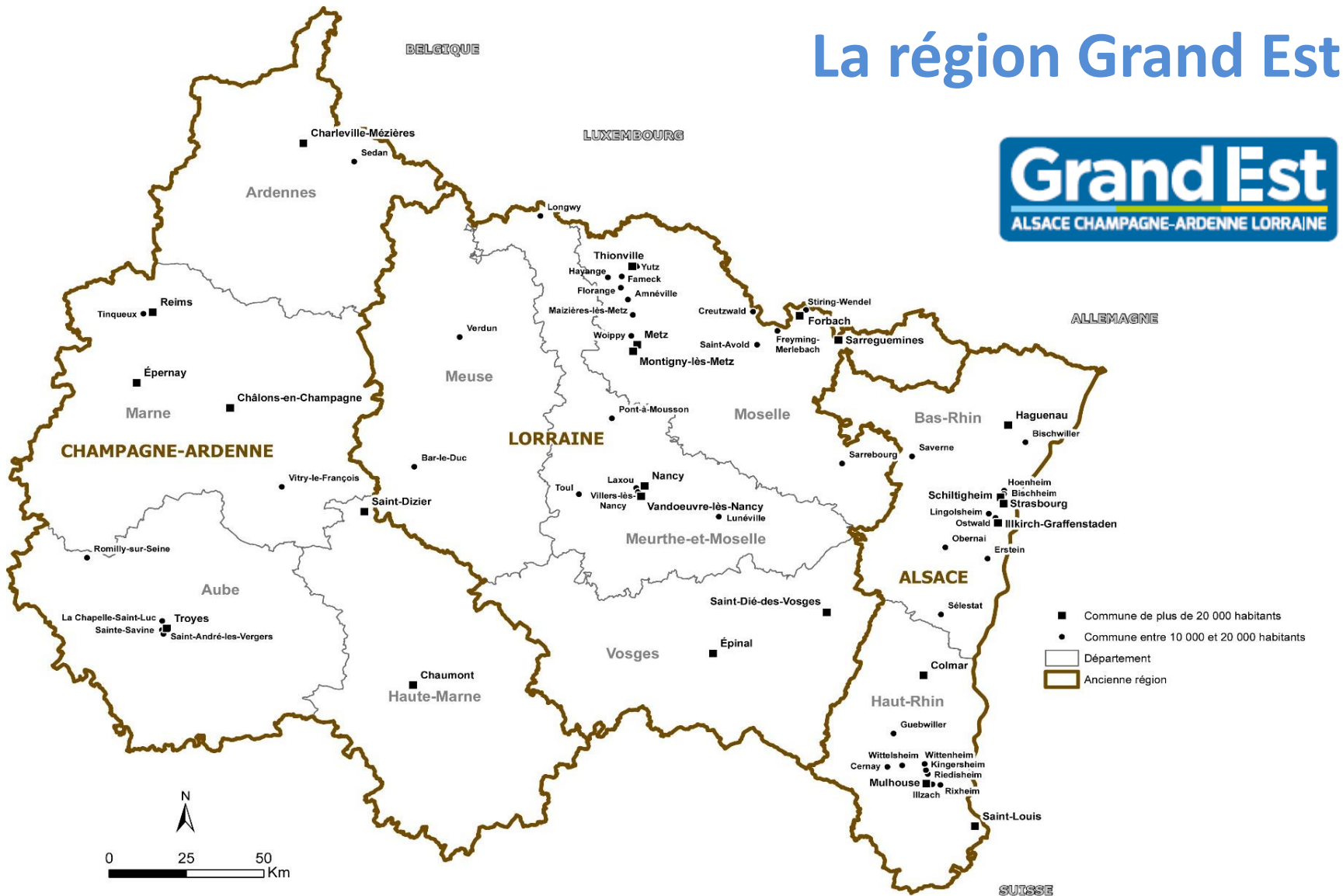


Transports et mobilités dans la Région Grand Est, une nouvelle géopolitique

Joël FORTHOFFER
Comité international des transports ferroviaires à Berne
Association Prospective Rhénane à Strasbourg
Comité de Géographie à Paris

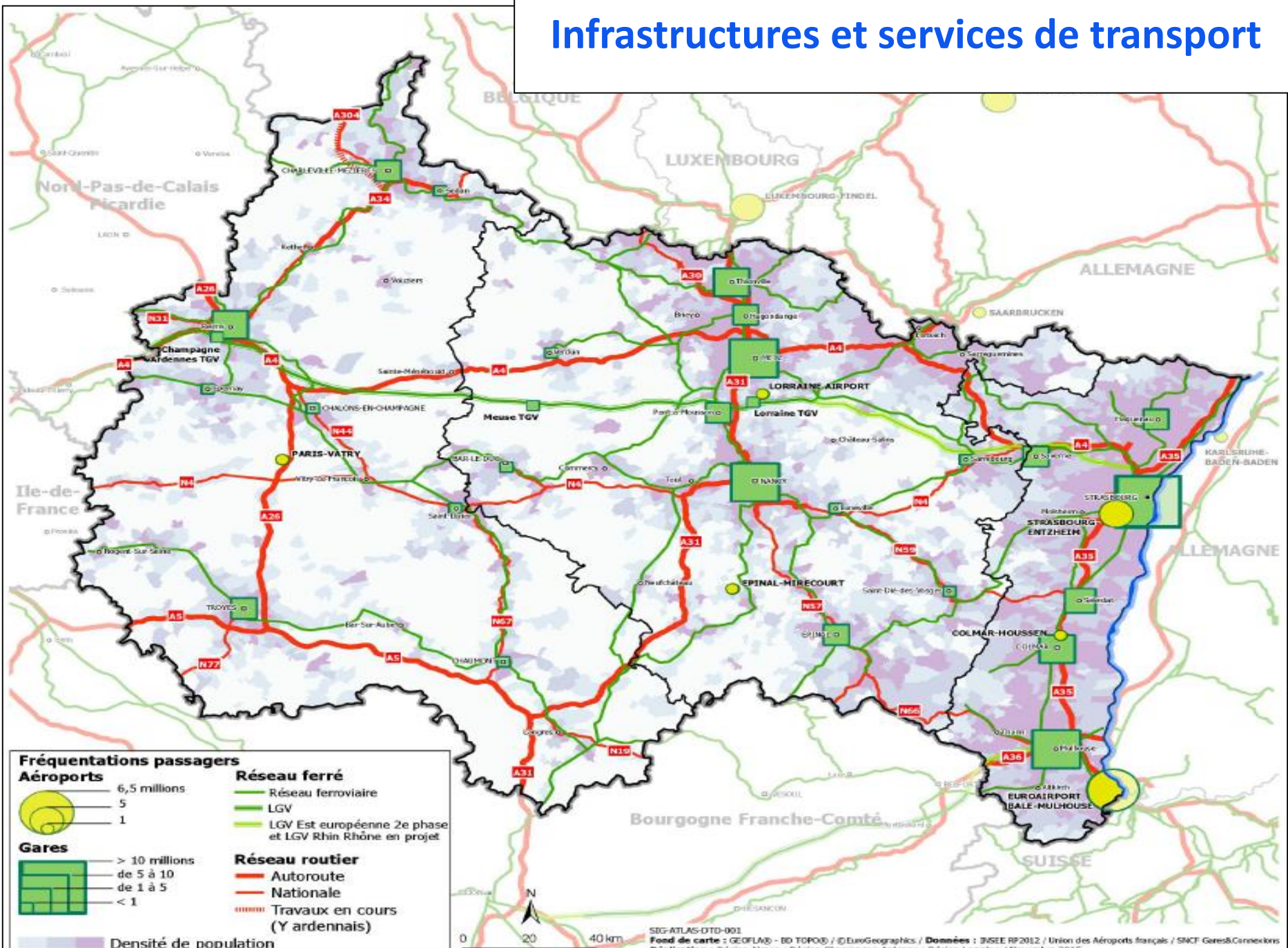


La région Grand Est



- **57 433 km²** : 10,6% du territoire de métropole et **5,5 millions d'habitants** : 8,8% de la population de métropole
- **10 départements**, des territoires fortement contrastés sur le plan démographique, économique et social
- **5195 communes** (2/3 ont moins de 500 hab. et regroupent 12% de la population. 22 communes avec + 20 000 hab.)
- **1^{ère} région frontalière de France**

Infrastructures et services de transport



1 – Organisation & Transports

2 – Construire un réseau unique performant

3 – Préparer les mobilités de demain

L'organisation administrative

- Chef-lieu de région : Strasbourg
- Une collectivité multi-sites : trois maison de la Région

Strasbourg



Metz



Chalons en Champagne



- **169 élus** : Alsace : 59
Lorraine : 72
Champagne-Ardenne : 38
- **Séance plénière** : 5 fois / an à Metz
- **Commission Permanente** : 1 fois / mois à Strasbourg
 - 56 conseillers régionaux
 - Débat et approbation des dossiers.
 - Mise en œuvre les décisions prises en assemblée plénière, après avis des commissions thématiques.
- **Commissions thématiques** : 1 fois / mois à Strasbourg
 - Les Commissions instruisent les dossiers relevant des différentes compétences régionales et proposent un avis au Président de Région.
 - 15 commissions thématiques dont une [commission Transport et Déplacements](#)
- **Commission des Finances + CESER** : Chalons en Champagne

L'organisation fonctionnelle : une collectivité multi-sites

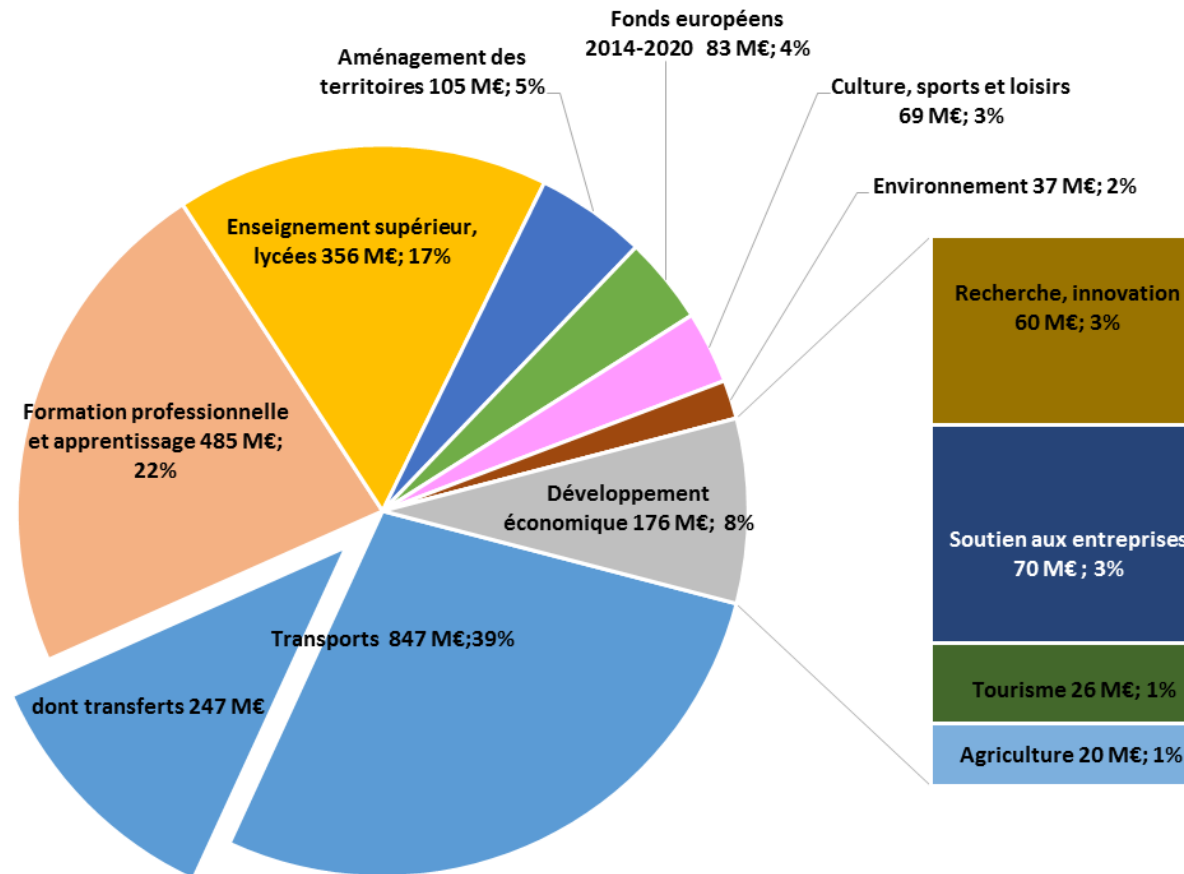


Agents de la collectivité : 7397 agents (1 735 dans les 3 sites et agences territoriales)

- Alsace : 1 984 agents (539 au siège)
- Champagne-Ardenne : 1 906 agents (421 au siège)
- Lorraine : 3 507 agents (775 au siège)

Répartition des dépenses d'intervention de la Région Grand Est (2017)

2,1 Md€



Transports : premier poste de dépense de la Région Grand Est

La Région Grand Est, Autorité Organisatrice des Transports, future Autorité Organisatrice des Mobilités Régionales

82 %

Fonctionnement

Avec un budget de **879 M€**
en 2019
+ de 30 % du budget régional

18 %

Investissement

Finance et organise les **TER**



452 M€

Accompagne les projets de

modernisation des gares

13 M€

Coordonne

l'intermodalité

4 M€

Finance et organise les

**transports
interurbains et
scolaires**

260 M€

Finance à 100 % les

matériels roulants

80 M€

Accompagne les

projets d'infrastructures

55 M€

De nouvelles missions ?

L' Autorité Organisatrice des Transports (AOT)

- définit l'offre de transport sur le réseau : fréquences et horaires dans la limite des capacités de l'infrastructure et des autres trafics,
- définit les tarifications valables sur son réseau,
- définit le niveau de la qualité de service fixé à l'exploitant.



L'exploitation du réseau de transport régional est confiée à des exploitants qui supportent la responsabilité de la production dans le cadre fixé par la Région, et qui assurent la relation commerciale avec les usagers.



Pôle multimodal de Haguenau – en construction



Automoteur Alstom « Régionalis »

- **Les compétences actuelles :**
 - autorité organisatrice des transports régionaux (TER)
 - participation au financement des grands projets d'infrastructure d'intérêt régional (ligne TGV, routes, fluvial ...), dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région ou de conventions spécifiques;
- **Les nouvelles compétences :**
 - depuis le 1^{er} janvier 2017 : gestion des transports scolaires, des gares routières, des transports interurbains par car (auparavant, en charge des Départements)
 - gestion des ports et des aéroports (si volonté politique et demande explicite de transfert)
- **Les compétences à venir : Pacte ferroviaire et LOM**
 - affirmer le rôle de chef de fil des mobilités : Autorités Organisatrice des Mobilités

1 – Organisation & Transports

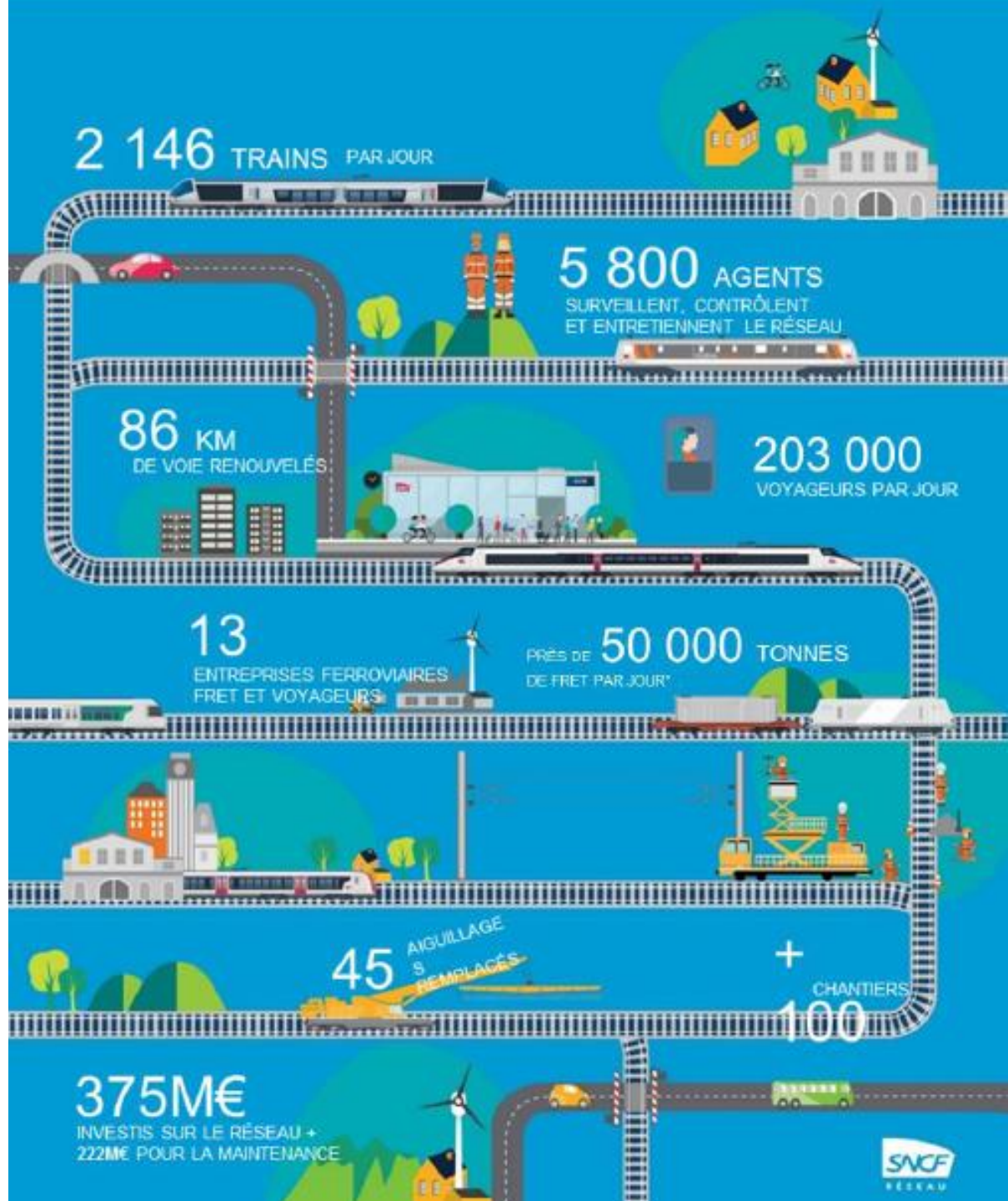
2 – Construire un réseau unique performant

3 – Préparer les mobilités de demain

Le réseau ferré Grand Est en 2018

SNCF Réseau* aujourd'hui,
poursuit la transformation de
l'infrastructure ferroviaire
pour répondre aux
besoins de mobilités

*Réseau Ferré France en 1997

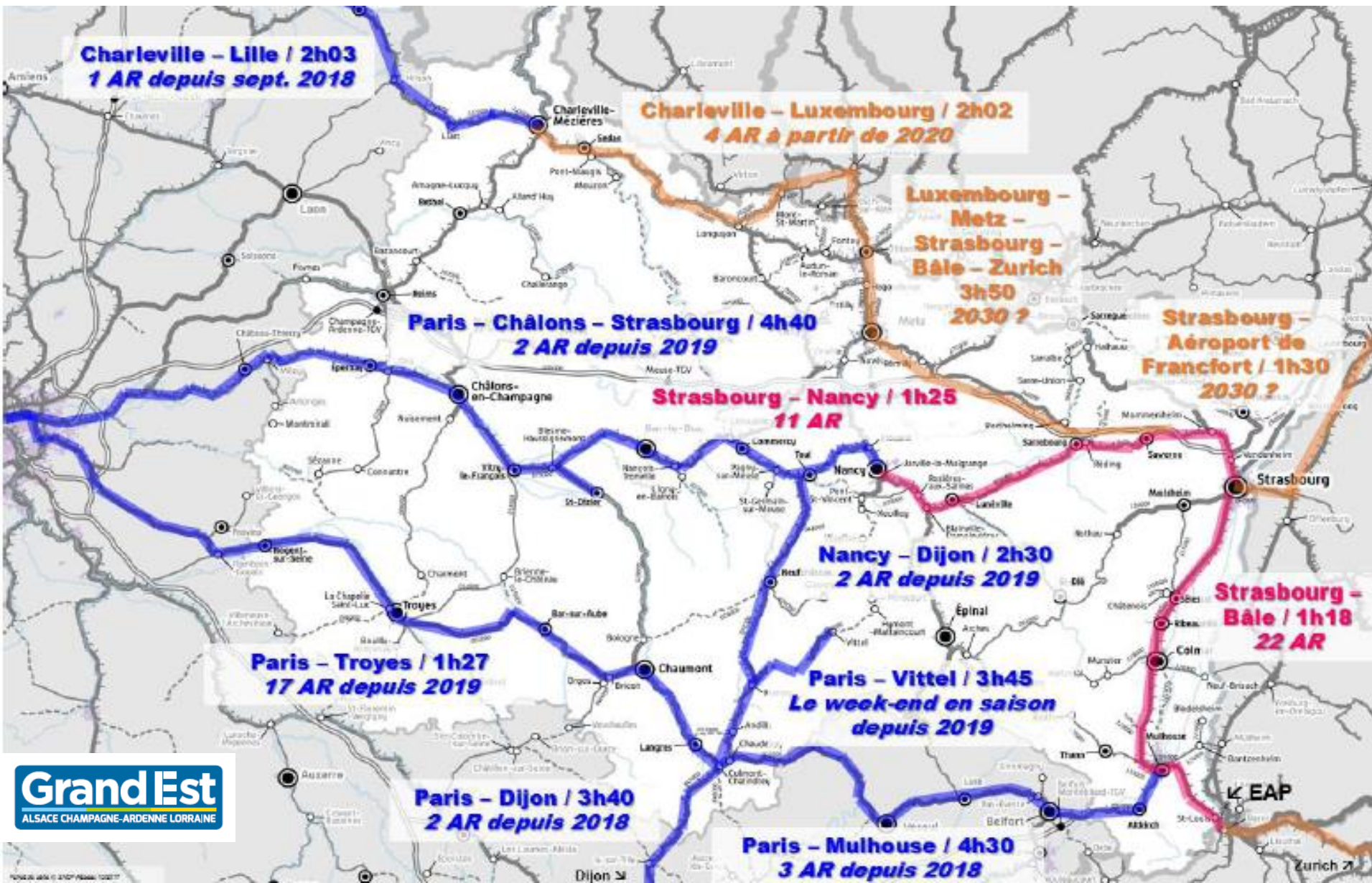


Le transport régional ferroviaire de voyageurs

- Une nouvelle convention TER Région Grand Est / SNCF Mobilités d'une durée de 8 ans, 2017 – 2024
- Un coût maîtrisé pour le contribuable et l'utilisateur et près de 200 trains de plus chaque jour

	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine	Dépenses spécifiques	TOTAL des dépenses	Recettes nouvelles
2015	150 M€	110 M€	165 M€	3 M€	428 M€	
2016	430 M€			3 M€	433 M€	
2017	Charges 577,9 M€ - Recettes 146,4 M€ = 431,5 M€					4,7M€ et 1,3 M€

De nouvelles dessertes express long parcours (2018)



Une tarification régionale unique et innovante

Principales évolutions tarifaires applicable sur l'ensemble du réseau TER

Depuis septembre 2017 :



- Mise en place d'une nouvelle tarification ; avec alignement des tarifs sur le niveau le moins cher de France pour tous les jeunes de moins de 26 ans
→ Dès la première année, plus de 110 000 cartes de réduction PRIMO et PRESTO ont été vendues, soit deux fois plus qu'avant le changement de tarif.
- une carte solidaire TER Grand Est délivrée gratuitement aux personnes relevant de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire

A partir de juillet 2018 :

- « petits prix ronds digitaux » pour les voyageurs occasionnels (entre 3 et 20 € par trajet)

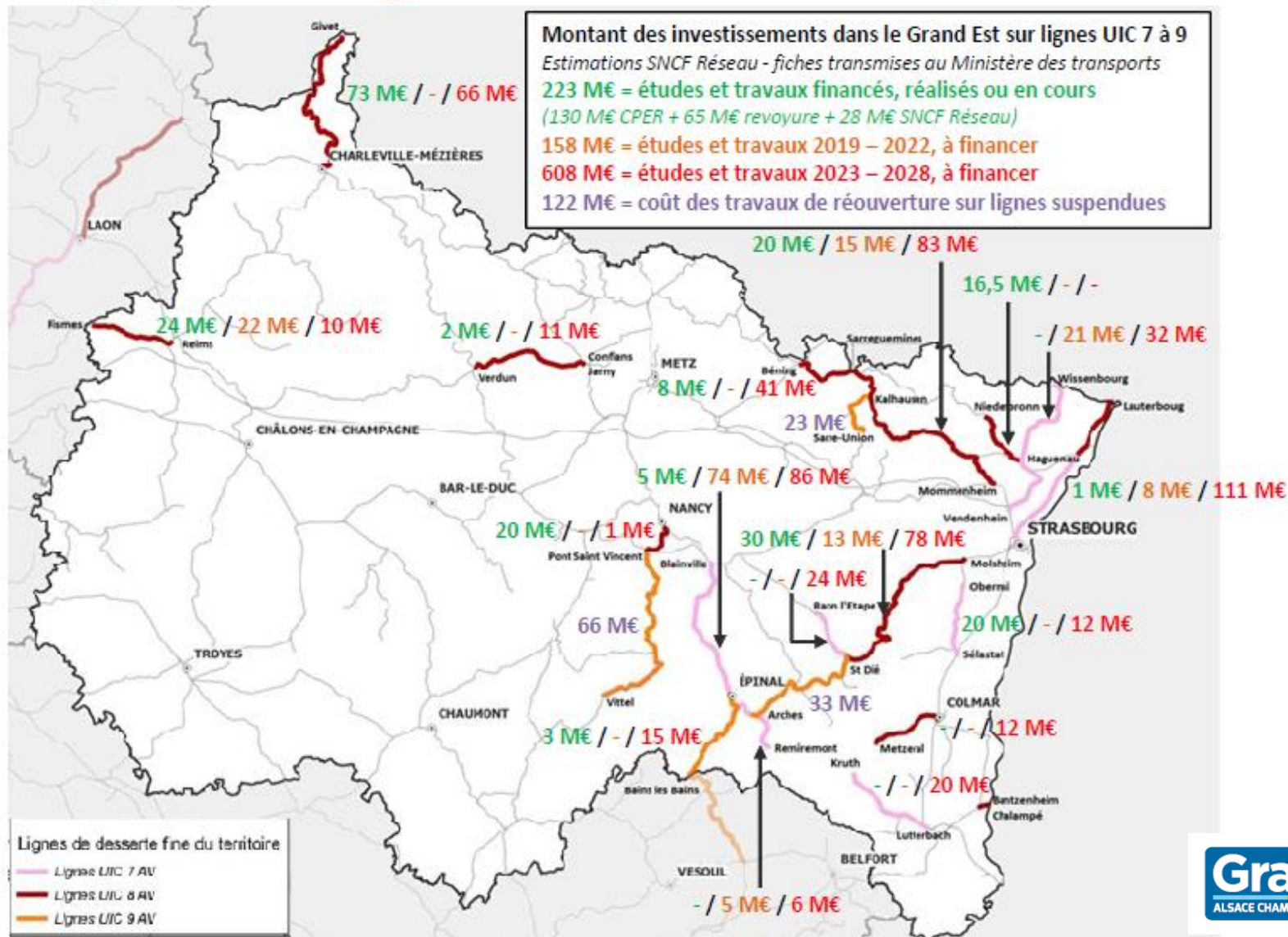
En 2019 :

- gratuité pour les agents actifs des forces de l'ordre sur leurs déplacements domicile - travail.

Projets :

- Tarification intégrée avec les métropoles, Strasbourg, après Nancy et Metz

Un enjeu fort & un financement à trouver : des lignes de desserte fine du territoire à maintenir



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



1 – Organisation & Transports

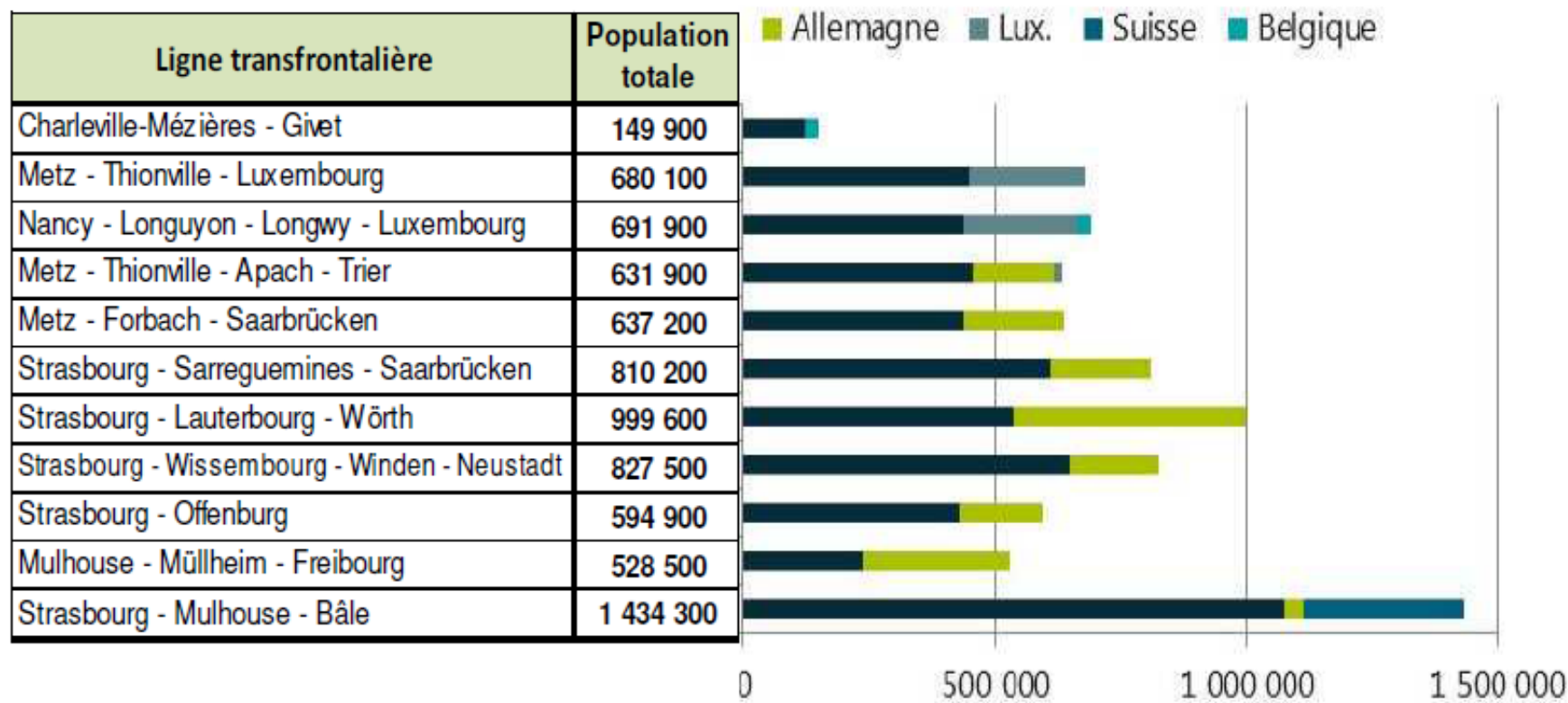
2 – Construire un réseau unique performant

3 – Préparer les mobilités de demain

Projets transfrontaliers, les enjeux

■ *Zoom sur la population des corridors* (nombre d'habitants des communes situées dans un rayon de 5 km autour des gares des lignes transfrontalières) :

- 150 000 habitants dans le corridor de la ligne Charleville-Givet
- Près de 1 500 000 habitants dans le corridor de la ligne Strasbourg-Bâle



Des bassins de populations importants sur les 11 corridors transfrontaliers

Des dessertes rapides de proximités à développer



- **Vers un cadencement en 2020 du réseau ferroviaire de la Champagne-Ardenne : + 15 % d'offre à moyens constants**
- **Émergence progressive d'un Réseau Express Métropolitain autour de Strasbourg entre 2021 et 2030, en lien avec le Contournement Ouest et la requalification de l'A35**
- **Vers un RER pour le Sillon lorrain entre 2022 et 2030 : passer de 9 000 à 22 000 frontaliers transportés par jour vers le Lux.**
- **Inscription de Mulhouse et Saint-Louis dans le RER bâlois à l'horizon 2028 par la réalisation de la Nouvelle Liaison Ferroviaire de l'Euroairport**

Les transports interurbains et scolaires



- À compter du 1^{er} janvier 2017 (loi NOTRe)
- En garantissant la continuité et la proximité du service
- 10 Départements $\Rightarrow$ 10 conventions de délégation pour les transports scolaires et de transfert définitif
- Gestion de proximité dans les agences régionales par les équipes transférées des Départements, avec des dispositifs reconduits à l'identique.
- Montants des charges transférables, de la CVAE de référence et de l'attribution de compensation validés définitivement dans les CLERCT les 09 et 14 novembre 2016.
 - CVAE : cotisation sur la valeur ajoutée, affectée aux collectivités territoriales
 - CLERCT : Commission locale d'évaluation des charges transférées

L'information multimodale

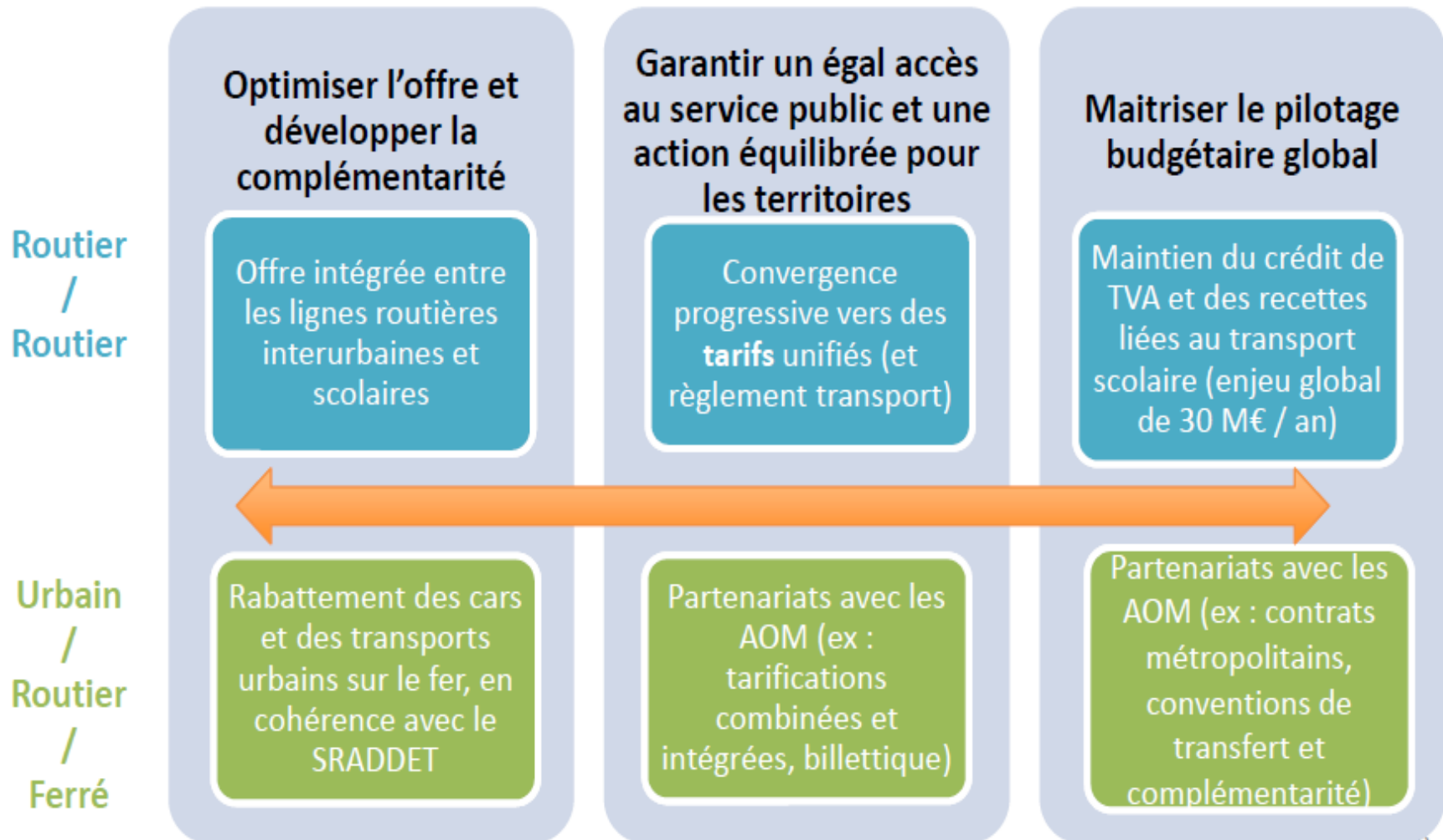


- **Hier :** existence de trois marchés pour les systèmes d'information multimodale
 - Lorraine : **SimplicIM**, contrat marché public (13 février 2017)
 - Champagne Ardenne : **Vitici**, contrat marché public (1^{er} septembre 2017)
 - Alsace : **Vialsace**, contrat de Partenariat Public Privé (PPP) (23 avril 2019)
- Volonté politique de maintenir le service existant
- Lancement d'un nouveau marché de partenariat en 2017
- **En 2019 :** réponse aux souhaits des élus - lancement d'un nouveau calculateur d'itinéraires à l'échelle de la Région Grand Est. Il intègre tous ses réseaux de transports* et l'information transfrontalière sous une seule et même identité : www.fluo.eu



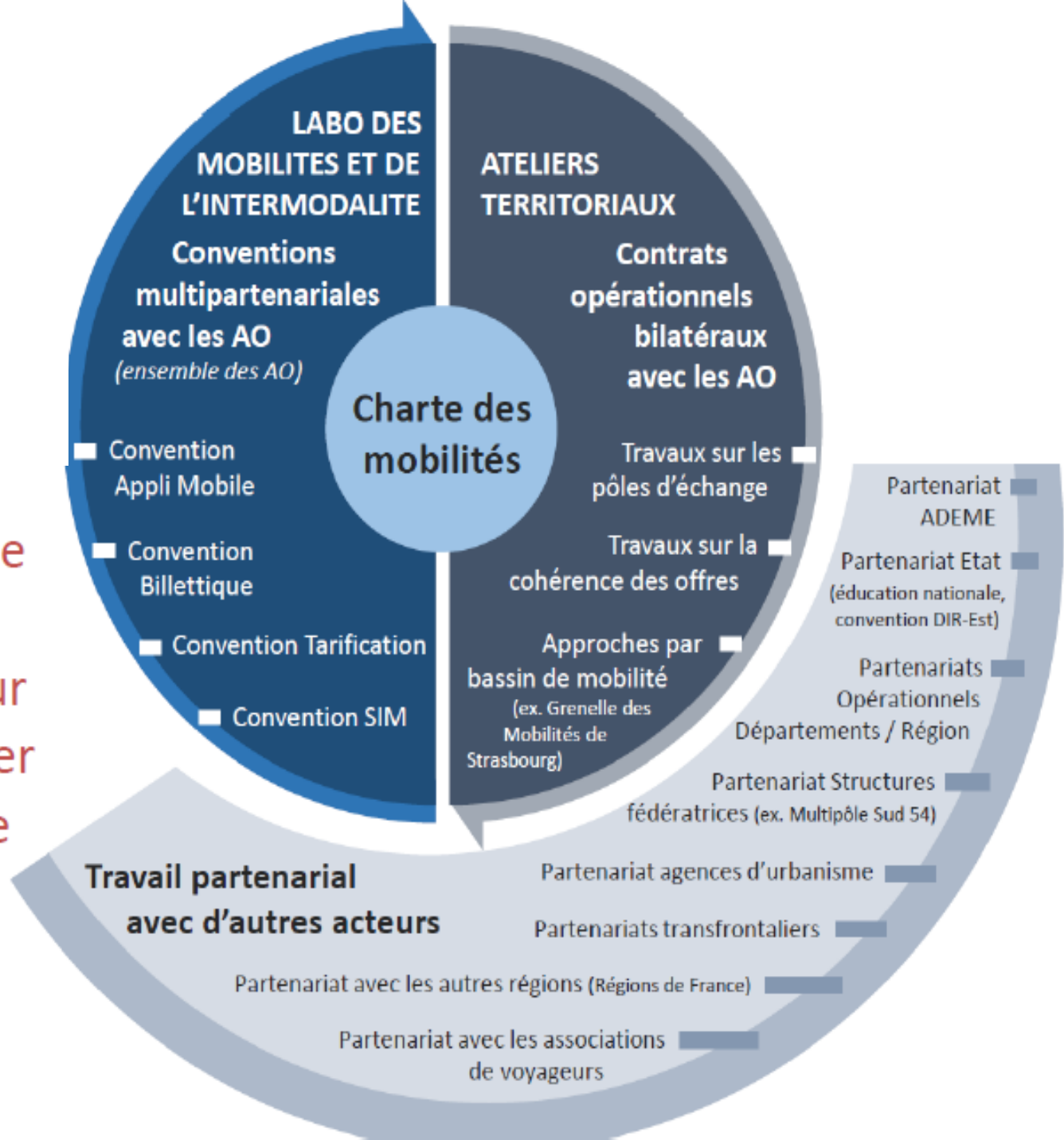
**TER Grand Est, MétroLor, TransChampagneArdenne, Livo (88), Marne Mobilité (51), TED (54), TIM (57), Réseau des Transports de la Meuse (55), Les lignes de Haute Alsace (68), Réseau 67 (67), les réseaux des départements de l'Aube (10), de la Haute-Marne (52) et le réseau des Ardennes dont RDTA (08).*

Repenser les mobilités pour construire un réseau régional unique et performant



Préparer les mobilités de demain

Une Région chef de
file des Autorités
Organisatrices pour
un service à l'utilisateur
moderne et fluide



Merci pour votre attention



joel.forthoffer@numericable.com